



Annexe 3

CHARTE DE COMMUNICATION *ETE CULTUREL 2021* *ROUVRIR LE MONDE #RLM*

Les partenaires culturels, artistes, centres d'accueil et bénéficiaires de l'opération *Rouvrir le Monde - été culturel 2021*, s'engagent à communiquer sur les projets en respectant la **charte de communication** suivante :

- ⇒ **Toutes les communications devront apposer le logo « été culturel 2021 » et ajouter la mention suivante :** « *L'Été culturel est une manifestation à l'initiative du Ministère de la culture et mise en œuvre par la Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les opérateurs nationaux* ».
- ⇒ Les communications pourront également mentionner : « ***Rouvrir le Monde, un dispositif de la DRAC PACA dans le cadre de l'été culturel 2021 du Ministère de la Culture*** ».
- ⇒ **Le logo pour Eté culturel 2021** qui doit accompagner les communications et publications est téléchargeable sur le site de la DRAC PACA : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Ressources/Les-logos-de-la-marque-Etat-Utilisation-et-consignes>
- ⇒ **Le logo de la préfecture de région** Provence-Alpes-Côte d'Azur devra apparaître sur toute les éditions ou publications concernant le dispositif. Il doit être situé sur la gauche du document.
- ⇒ **Le texte de présentation du projet** pourra reprendre en substance quelques-uns des éléments suivants si souhaité :

ROUVRIR LE MONDE Pour les enfants, les jeunes, les familles et tous les habitants, avec les artistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur...

Dans l'attente d'une pleine et entière reprise de la vie artistique et culturelle, le ministère de la culture mobilise pour la deuxième année des budgets spécifiques destinés à maintenir pendant tout l'été 2021 une présence et une activité artistique et culturelle sur tout le territoire.

La DRAC PACA invite des artistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur à Rouvrir le Monde à nouveau avec les enfants, les jeunes, les familles et tous les habitants pendant l'été culturel

2021.

Il s'agit pour les artistes de retrouver le chemin de la création artistique et de partager pendant les mois de juillet et d'août leur travail en cours, en développant une pratique artistique avec habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avec le dispositif *#Résidences RLM*, la DRAC PACA propose aux structures de loisirs et de vacances accueillant des mineurs, ainsi qu'aux établissements accueillant des adultes pendant l'été culturel de recevoir un artiste ou un ensemble artistique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pendant deux semaines de résidence pour un partage d'expérience de la création artistique.

La DRAC PACA accompagne pendant l'été culturel des projets d'action culturelle en direction de tous les habitants dans les territoires prioritaires avec le dispositif *#RLM Ensemble*. Développement d'expériences artistiques intergénérationnelles et participatives avec les habitants.

- ⇒ Les publications sur les réseaux sociaux mentionneront systématiquement :
#eteculturel2021 - #RLM – #Rouvrirlemonde - #DRACPACA - #culture_gouv - #EAC
Puis *Residences#RLM* ou *#RLMensemble*

- ⇒ Les partenaires, structures culturelles, collectivités, CAF, Préfecture de département, réseaux d'éducation populaire, pourront également faire apparaître leur participation à côté du logo de la préfecture de Région.